



## AVIS DE COURSE

**Nom de la compétition : Semaine de La Rochelle Dériveurs**  
**Dates complètes : 19 Mai au 21 Mai 2018**  
**Lieu : La Rochelle**  
**Autorité Organisatrice (OA) : Société des Régates Rochelaises**  
**Grade : 4**  
**Série : 505 - Fireball - Europe - IND**

**La mention « [DP] » dans une règle de l'AC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.**

### 1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* (RCV 2017-2020)
- 1.2 Les règlements fédéraux.
- 1.3 Les règles de classe si elle s'applique.

### 2. PUBLICITE DE L'EPREUVE [DP]

Les bateaux peuvent être tenus d'arborer la publicité choisie et fournie par l'AO.

### 3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1 La régata est ouverte à tous les bateaux : **505 - Fireball - Europe - IND**
- 3.2 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant accompagné des frais d'inscription requis, à : Société des Régates Rochelaises Avenue de la Capitainerie 17000 La Rochelle
- 3.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
  - leur licence Club FFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
  - ou leur licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an.
  - une autorisation parentale pour les mineurs
  - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
  - le certificat de jauge ou de conformité
- 3.4 Les concurrents étrangers (chaque membre de l'équipage) ne possédant pas de licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
  - un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing,
  - le certificat de jauge ou de conformité,
  - un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros,
  - un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais) ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.

### 4. DROITS A PAYER

Droits d'inscription : Double : 90€      Solitaires: 45€



## 5. PROGRAMME

Programme	Date	Heure
Confirmation des Inscriptions	19/05/2018	9h00
Clôture des inscriptions	19/05/2018	12h
Jauges et contrôles		

Jours de course (incluant la course d'entraînement si nécessaire)

Date	Heure du 1 <sup>er</sup> signal d'avertissement	Classes
19/05/2018	13h30	Toutes
20/05/2018	10h00	Toutes
21/05/2018	10h00	Toutes

5.4 Le dernier jour de la régata, aucun signal d'avertissement ne sera donné après : 14h00

## 6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront :

- Afficher suivant les prescriptions fédérales

## 7. LES PARCOURS

7.1 Les parcours seront de type Technique ou Raid

7.2 L'emplacement de la zone de course est défini en annexe.

## 8. SYSTEME DE PENALITE

L'annexe P s'appliquera ainsi que la RCV 44.

## 9. CLASSEMENT

9.1 2 courses devront être validées pour valider la compétition.

9.2 (a) Quand moins de 3 courses ont été validées, le classement général d'un bateau dans sera le total de ses scores dans toutes les courses.

(b) Quand 4 courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de toutes les courses en retirant sa plus mauvaise course.

## 10. COMMUNICATION RADIO [DP]

Excepté en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

## 11. PRIX

Des prix seront distribués en présence des participants

## 12. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'AO de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

## 13. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :

<http://www.srr-sailing.com> tél : 05.46.44.62.44



### 13. SITUATION DU PLAN D'EAU - HORAIRE DES MAREES

	02h06	0,93m	
Sam.	08h18	5,82m	90
19	14h25	1,22m	
	20h36	5,75m	84
	02h57	1,20m	
Dim.	09h28	5,49m	79
20	15h17	1,56m	
	22h03	5,48m	72
	03h53	1,53m	
Lun.	10h56	5,25m	67
21	16h17	1,90m	
	23h32	5,33m	62

### ANNEXE PARCOURS ET ZONE DE COURSE

